

HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP – NOVEMBRE 1955

Sans autre arme que leur talent, Edouard Moisan et Fernand Chaussebourg gagnent la bataille de la réforme électorale.

Une centrifugeuse qui tourne de plus en plus vite mais où manque le cran d'arrêt, une machine à vapeur qui fuse mais où la soupape est cassée, une turbine qui tourne à fond mais qui est sortie de son axe, telle est l'ambiance au Palais-Bourbon, jour et nuit, en semaine et en week-end, durant tout le mois de novembre 1955. Une seule responsable : l'idée de changer le mode de scrutin pour les prochaines élections législatives.

Pour appliquer quel autre mode de scrutin ? On les teste tous, on en invente de nouveaux, on imagine des mélanges d'anciens et de nouveaux, on vote successivement et à plusieurs reprises sur la prise en considération de tous ces systèmes ; des députés restés discrets jusque là deviennent des vedettes, tel Emile Hugues, député radical des Alpes-Maritimes ; il a deux projets à proposer (l'un avec le côté face, l'autre avec le côté pile) et il réussit à les faire discuter par ses collègues à chaque tournant de semaine tout au long du mois sans les lasser. Cette « aventure extraordinaire » a commencé le 25 octobre (voir notre numéro 107, pages 17 à 22).

Sur le sujet d'une réforme électorale, les députés, dans tous les groupes, prennent le temps de la réflexion et celui de reprendre son souffle. Les prises en considération se renouvellent au gré des pronostics que l'on a cru pouvoir tirer des scrutins précédents et l'on se trompe ; tel système pris en considération un jour par une majorité est rejeté quelques jours tard par une autre majorité, qui, forcément, compte beaucoup de membres de la précédente. Dans tous les groupes, on s'embrouille, on doute, on s'épuise. Sauf au MRP, où l'on ne propose rien ; on regarde le spectacle, on le commente, et on en attend la fin...

La fin arrive avec la chute du Gouvernement Edgar Faure, à qui l'Assemblée refuse la confiance à la majorité absolue ; une erreur de plus pour les calculateurs, car ce scrutin autorise le Gouvernement à dissoudre l'Assemblée. Edgar Faure hésite. Les ministres MRP et quelques autres le persuadent que c'est la solution. A quoi servirait un autre gouvernement, sinon à repartir à zéro ? Ainsi, plus question de réforme électorale ; les nouvelles élections auront lieu avec le mode de scrutin en vigueur, celui de 1951, qui n'a pas été abrogé.

Toutes les formations politiques sont perdantes dans cette bataille, toutes sauf le MRP et le Parti commun, qui ont en commun d'être isolés sur l'échiquier parlementaire ; le MRP, lui, avait dès le début pour objectif, sans le dire, mais dans le fond de ses pensées, le maintien de la loi de 1951.

Pour l'obtenir, il lui fallait sortir de l'étau dans lequel le pressaient d'un commun accord la droite, la gauche socialiste et le centre radical. Un seul moyen : à partir d'une bonne connaissance du monde parlementaire, savoir utiliser avec finesse les ressources compliquées –pour les ignorants - , mais très riches du Règlement de l'Assemblée. Et, dans ce domaine, le Groupe MRP dispose de deux tacticiens hors classe : son premier vice-président, Edouard Moisan, député de la Loire-Inférieure, chef de file des représentants de Groupe à la Commission du Suffrage universel, et Fernand Chaussebourg, secrétaire général (administratif) du Groupe, qui mènent le combat ensemble jusqu'à son terme. Se jouer d'eux ? C'est impossible ! Leurs concurrents des autres groupes le savent. Leur tendre un piège ? C'est risqué ! Chaussebourg les soupçonnent avant même qu'ils l'aient imaginé. Et s'ils insistent, c'est dans son piège à lui qu'ils vont tomber (Chaussebourg en a toujours en réserve).

C'est le récit de leur réussite et l'histoire de leur arme secrète, la « motion préjudicielle Moisan » que nos lecteurs trouveront dans les pages suivantes, récit qu'ils ne trouveraient nulle part ailleurs.

Un mot sur l'enjeu : avec un autre mode de scrutin que celui de 1951, le Groupe MRP risquait de perdre le 2 janvier 1956 plusieurs dizaines de ses membres (au nombre de 87) ; avec le scrutin de 1951, il n'en perd que 13 ; et avec 11.1% des suffrages exprimés en métropole, il obtient 12.1% des sièges « métropolitains ».

J.P.



Fernand Chaussebourg et Edouard Moisan avaient leur plan. Ils ne l'ont jamais dévoilé durant les débats qui agitaient le Groupe MRP. Ils ont laissé parler tous ceux qui avaient un autre plan ou simplement du stress, ils les ont écoutés, ils ne les ont pas contredits ni approuvés.

Leur mérite est d'avoir gardé leur secret durant un mois, jusqu'au jour du succès. Ce jour venu, beaucoup affirmaient qu'ils avaient tout compris depuis le début...

Rappelons que notre ami Chaussebourg nous a quittés le 20 février 2004.